

Bill n° 39 (E du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Evangelical Mennonite Brethren of Canada".

Bill n° 40 (F du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Sisters of Charity of the House of Providence".

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada*, en date du mercredi 12 décembre 1951, conformément aux dispositions de l'article six de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1^{re} session) (en français et en anglais).

Aussi,—Copie d'un communiqué à la presse, en date du 14 décembre 1951, concernant le relèvement des traitements des fonctionnaires civils ainsi que de la solde et des allocations des militaires et des membres de la Gendarmerie royale du Canada; ainsi que:

- a) Barème des nouveaux taux de salaire pour certaines catégories de fonctionnaires civils;
- b) Barème de la nouvelle échelle de solde et d'allocations pour les membres des forces armées;
- c) Barème des nouveaux taux de solde pour les membres en uniforme de la Gendarmerie royale du Canada.

M. Gardiner, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 novembre 1951:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents, datés depuis janvier 1950 jusqu'à ce jour, que possède le ministère de l'Agriculture relativement au versement d'une subvention, par le Gouvernement, aux pomiculteurs de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Copie de correspondance relative à l'installation d'un système d'amplification sonore de la voix dans la salle des délibérations de la Chambre des communes.

M. Rinfret, membre du conseil privé du roi, pour M. Bradley, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 novembre 1951:—Copie de toute correspondance échangée entre les groupements d'employés du service postal et le ministre des Postes et (ou) des fonctionnaires du ministère des Postes, datée depuis le 1^{er} janvier 1951, concernant le droit de conclure des contrats collectifs, la semaine de quarante heures et toutes autres questions relatives aux taux de salaire et aux conditions de travail.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 novembre 1951,—État indiquant:—1. Quel est le nombre d'hommes et de femmes dans les forces armées a) de la Marine, b) de l'Armée, c) du Corps d'aviation, à qui le gouvernement fournit des vêtements?

2. Combien de paires de gants ou de mitaines le gouvernement a-t-il achetées en 1950 et en 1951 jusqu'au mois de novembre?

3. De quelles sociétés les a-t-il achetées?

4. Quel a été le coût global des gants et des mitaines achetés par le gouvernement?